

Guide accompagnateur touristique

RNCP38548 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	334t
Formacode(s)	42611
Code(s) ROME	G1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	29/05/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

57 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 50 à former et organiser l'évaluation et 7 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE	75293511400021	Former et organiser l'évaluation
ADONIS - ROSE CARMIN	45125756200111	Former et organiser l'évaluation
AFC FORMATION	93835225900023	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800145	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former

Liste complète des 57 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38548-guide-accompagnateur-touristique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le guide accompagnateur touristique fait découvrir un territoire et son patrimoine à différents publics, individuels ou groupes, qu'il encadre lors de balades, de visites guidées, d'excursions ou de circuits.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités :

- Établir une prestation de visite touristique

- Accompagner et guider des visiteurs touristiques

Pour chaque public ciblé, il effectue des recherches documentaires et de terrain afin d'élaborer un itinéraire lié à un territoire ou un patrimoine. Il réalise des fiches commentaires et détermine le ou les thèmes à aborder, ainsi que le format d'animation de sa visite guidée. Il réalise les supports en utilisant des médias adaptés aux visites et aux publics. Il rédige le programme technique de sa prestation pour une offre clients attractive.

Le guide accompagnateur touristique participe à la promotion des visites guidées en réalisant des supports de communication multimédia. Il diffuse les informations via internet ou en présentant les offres directement aux publics dans l'établissement, à l'occasion d'événements locaux ou sur les lieux de visite. Il accompagne les différents publics tout au long de la prestation, en veillant à la sécurité et au confort des participants, en assurant la logistique, la médiation avec les éventuels prestataires et partenaires. Il peut avoir à gérer les aspects financiers, contractuels et règlementaires. Il adapte la prestation aux aléas et contraintes et s'assure de la qualité de la visite et de la satisfaction des participants. Si besoin, il vérifie l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le guide accompagnateur touristique anime dans le cadre légal une visite guidée sur un site naturel ou patrimonial. Il utilise les techniques de guidage et des supports d'animation pour faire découvrir un site et son contexte dans une ambiance favorisant l'expérience du visiteur.

Le guide accompagnateur utilise l'anglais au niveau B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues). Une seconde langue étrangère et des notions d'une langue régionale peuvent être requises dans certains contextes.

En général, il exerce seul ses activités lors du guidage et souvent en équipe pour l'élaboration et la préparation de la prestation.

Il travaille sous la responsabilité d'une hiérarchie ou d'un commanditaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Etablir une prestation de visite touristique

- Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics
- Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais
- Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais

2. Accompagner et guider des visiteurs touristiques

- Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique
- Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais

Blocs de compétences

RNCP38548BC01 — Etablir une prestation de visite touristique

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics

Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais

Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min

Le candidat réalise un dossier présentant la conception et la promotion d'une prestation de visite touristique guidée animée sur un territoire.

Pendant 15 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le contexte, le territoire, le programme des visites et leur promotion.

Pendant 15 minutes et à l'aide de fiches techniques et de supports de guidage, le candidat présente la conception d'une visite guidée animée.

Entretien technique : 00 h 20 min

Le jury interroge le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ses capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 50 min

RNCP38548BC02 — Accompagner et guider des visiteurs touristiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique

Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min

Le candidat réalise un dossier présentant la mise en œuvre d'une prestation de visite guidée animée sur un territoire touristique.

Pendant 5 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le contexte, le territoire et la clientèle.

Pendant 10 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à l'accompagnement d'un groupe lors d'une prestation touristique.

Pendant 15 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à une visite guidée animée.

Entretien technique : 00 h 20 min

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation. Le jury interroge le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ses capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 50 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- site de visite
- musée privé
- entreprise viticole
- office de tourisme
- village vacances
- résidence de tourisme
- camping ;
- prestataire touristique (terrestre, fluvial, maritime)
- autocariste
- tour operateur
- agence de voyage (émettrice, réceptive)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- guide accompagnateur
- guide touristique
- guide pays
- guide nature
- city guide
- accompagnateur séjours linguistiques
- guide polyvalent
- animateur découverte
- animateur excursions
- guide matelot
- conducteur guide
- accompagnateur de voyages

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il existe une réglementation liée aux visites guidées dans le cadre d'une prestation commerciale au sein des musées nationaux, des monuments historiques, des communes labellisées VPAH (villes et pays d'art et d'histoire) reconnus par le ministère de la culture. Il y a l'obligation de posséder la carte professionnelle de guide-conférencier national pour guider dans ces lieux.

(Articles R. 221-11 et suivants du code du tourisme

, modifié par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016

- art. 109 relatif à la conduite de visites guidées).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 721 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 687
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	78 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 736 €
Prise en charge	Branches concernées
5 736 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2029
Date de dernière délivrance possible	29/05/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	119	1	83 %	14 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP32351

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38548/>

Où se former

Formations référencées	34
Organismes	12
Régions couvertes	7
Prix indicatif	884 € – 8 925 €
Durée	40 – 1386 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	6
Organismes gestionnaires (CFA)	5
Organismes formateurs	5
Régions couvertes	4
Départements couverts	5
Organismes certifiés Qualiopi	5
Formations à distance	2
Sessions	de 02/2025 à 12/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	97
Parcours menés à terme	69
Taux d'achèvement	71 %
Période	07/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	100
Montant total engagé	287 239 €

Coût moyen par dossier	2 872 €
Durée moyenne	244 h
Période	06/2024 – 08/2026
France compétences	84 %
France Travail	9 %
Reste à charge titulaire	6 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.